

Procès-verbal et compte rendu de l' AGO du 9 juillet 2026

Ordre du jour du 9 juillet 2026 19h00

Les membres du bureau :

CLAUDE MARCEL Président
LUCAS JEAN-YVES Vice-Président
HEBERT CHRISTOPHE Trésorier
MOUSNIER PHILIPPE Secrétaire Général

Les membres du Conseil d'Administration :

LUCAS JEAN-YVES Seine (75) ILE de FRANCE
CLAUDE MARCEL Meurthe & Moselle (54) GRAND EST
GATTI ROLAND Meurthe & Moselle (54) GRAND EST
VASTRAL BERNARD Hauts de Seine (92) ILE de FRANCE
PLAS BERTRAND Bas Rhin (67) GRAND EST
STEINER JEAN PIERRE Landes (40) NOUVELLE AQUITAINE
DUPONT PATRICK Finistère (29) BRETAGNE
JAGER/WEBER DANIELE Moselle (57) GRAND EST
LADENBURGER CHANTAL Moselle (57) GRAND EST
MOUSNIER PHILIPPE Meurthe & Moselle (54) GRAND EST
GUILLOT NORBERT Gironde (33) NOUVELLE AQUITAINE
HEBERT CHRISTOPHE Hérault (34) OCCITANIE
DARQUES ERIC Nord (59) HAUTS DE France

* Tous nos administrateurs ont la faculté et la possibilité d'intervenir sur l'ensemble du territoire national dans les domaines délimités par l'article 3 de nos statuts, en agissant directement auprès des instances judiciaires, publiques, des forces de police et de gendarmerie, et/ou en coopérant avec les médias, les journalistes et les organes de presse.

Nous avons également dans plusieurs départements des délégués et des représentants chargés d'animer, de coordonner nos actions et d'être notre interface avec les lanceurs d'alerte.

Les délégués départementaux

SOMMY	CORINE	PACA	83
HUGON	MARIE	OCCITANIE	34
GATTI	ROLAND	GRAND EST	54
JAGER/WEBER	DANIELLE	GRAND EST	57
DELTOUR	FABRICE	OCCITANIE	48
DILIZIEN	CHRISTIAN	BRETAGNE	29
DUPONT	PATRICK	BRETAGNE	29
COUVEZ	PATRICK	HAUTS DE FRANCE	59
DARQUES	ERIC	HAUTS DE FRANCE	59
VERCHERE	FRANCOISE	PAYS DE LOIRE	44
HEBERT	CHRISTOPHE	OCCITANIE	34
BOUYER	MICHEL	PAYS DE LOIRE	49
MIALOCQ	DOMINIQUE	NOUVELLE AQUITAINE	64
GOLLY	SEBASTIEN	GRAND EST	88

Introduction et bienvenue

Renouvellement du Conseil d'Administration

Départ pour convenance personnelle de Gilbert CAZALS (54) actée en mai 2026.

Nomination de 3 administrateurs Madame Sylvette DEPREUX (59), Madame Christine LAVIGNE DU CADET (64) et Monsieur Sébastien GOLLY(88)

Conformément à nos statuts : Tout nouveau candidat au Conseil d'administration doit avoir adhéré au moins trois ans avant l'élection et être à jour de cotisation. ces candidatures sont examinées et validées par le CA qui ensuite les propose au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire pour approbation.

Vote sur la plateforme Balotilo depuis 8h00 ce matin et se déroule encore pendant notre assemblée jusqu'à 20h30

Interventions

Françoise Verchère explique où en est notre demande d'agrément pour la formation des élus

Jean Yves Lucas présente le pôle environnement

Patrick Dupont présente le pôle juridique

Présentation du Rapport moral

Présentation du Rapport financier

Actions et affaires en cours

Projets 2027 et évolution en 2026

Parole donnée aux membres adhérents (à jour de cotisation et ayant plus de 3 mois d'ancienneté)

Proclamation des résultats du vote exprimé sur la plateforme Balotilo

Conclusions de notre Président

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire

Fin de la séance

Synthèse de réunion

Cette Assemblée Générale Ordinaire coïncide presque avec le 5e anniversaire de l'association Anti-Corruption, avec plus de 350 adhérents actifs ou en cours de ré adhésion.

Eric Halphen a accepté de devenir président d'honneur de l'association.

AC a actuellement déposé depuis juin 2021 plus de 320 plaintes dont une dizaine a été classée. Le CA d'AC a voté la création de pôles spécialisés pour instruire les affaires de plus en plus nombreuses, le pôle juridique dirigé par Patrick Dupont, le pôle environnement conduit par Jean-Yves Lucas depuis l'obtention de l'agrément ministériel en janvier 2026.

Les participants ont discuté des défis liés au fait que 700 élus condamnés ont été réélus, soulignant le besoin de sensibiliser les électeurs à tenir compte de l'honnêteté des candidats. Eric Halphen a souligné l'importance de convaincre les citoyens de tenir compte du passé pénal des candidats lors des élections. L'association a également discuté de la création de nouveaux pôles pour la déontologie et la santé, ainsi que des problèmes de communication et de réactivité face aux événements politiques nationaux.

Françoise Verchère finalise pour la 3^{ème} fois (à la demande du ministère) le dossier d'agrément pour la formation des élus en intégrant les derniers comptes 2025 envoyés par Christophe, puis le soumettra au comité compétent. Françoise préparera une fois l'agrément obtenu, une campagne de communication auprès des collectivités pour proposer les formations déontologiques de l'association.

Jean Yves Lucas a présenté en détail la composition et le fonctionnement du Pôle Environnement.

Patrick Dupont a présenté la composition et le fonctionnement du Pôle juridique, il a ensuite expliqué, devant le nombre grandissant de dépôts de plaintes, qu'il fallait bien les ordonner de manière judiciaire et suivre chacune de leur évolution pour que le dossier judiciaire soit enfin mis en route et pour se faire il va créer un outil de contrôle pour réinterroger et relancer systématiquement tous les parquets concernés. Patrick va rencontrer le procureur dans les 15 jours à venir pour un dossier spécifique.

Sébastien Golly nouvel administrateur va aider Philippe dans la gestion administrative et associative (notamment sur les adhésions et la mise à jour des adresses mail).

Marcel Claude est en charge de l'organisation de la réunion publique d'information le 9 septembre 2026 à Tomblaine près de Nancy en région Grand Est. Les demandes pour l'agrément "Contre la corruption" après les cinq ans de l'association sont en cours. Nous poursuivons avec Françoise Verchère la demande d'agrément pour la déontologie (formation des élus). Le dossier de demande pour l'agrément santé et en cours de constitution après l'étude faite par un cabinet conseil.

Intervention au Sénat en septembre.

Envoyer les plaintes directement aux procureurs par email en plus du dépôt officiel pour contourner les problèmes de greffe.

Mise en place une procédure pour que l'association transmette systématiquement par communiqués sur les événements nationaux importants en préparant des commentaires à l'avance pour les décisions judiciaires à venir.

Intégrer les nouveaux administrateurs au sein du CA Christine Lavigne du cadet, Sylvette Depreux et Sébastien Golly

Collaboration de tous les administrateurs et des membres très impliqués pour contacter les élus locaux de leur secteur géographique pour leur présenter l'offre de formation déontologique de l'association, dès que l'agrément sera obtenu.

Patrick et Sébastien poursuivront et finaliseront le dossier en cours sur Michelin (plainte déjà déposée il y a plusieurs mois.

Équipe administrative sous la responsabilité de Marcel et Philippe mise en place un système de prélèvement automatique et/ou d'adhésion reconduite chaque année pour simplifier le renouvellement des cotisations.

Équipe administrative: Nettoyer et corriger la base d'adresses mail des adhérents afin d'améliorer la communication et la participation aux votes.

L'Assemblée

Cinquième Anniversaire de l'Association Anti-Corruption

L'association anti-corruption a célébré ses cinq ans avec plus de 350 adhérents et a nommé Eric Halphen comme président d'honneur. Eric Halphen a souligné que le combat contre la corruption est essentiel, notant que malgré les condamnations pénales, les électeurs continuent de voter pour des candidats condamnés, ce qui nécessite un travail de sensibilisation pour convaincre les citoyens de ne se baser que sur l'honnêteté des candidats.

L'association a actuellement 320 plaintes en cours, dont une dizaine classée sans suite, elle travaille avec des procureurs qui progressent plus rapidement dans ces dossiers. Une université d'été est prévue pour le 9 septembre 2026 près de Nancy.

Création de pôles anticorruption

L'équipe a discuté de la création de plusieurs pôles spécialisés dans la lutte contre la corruption. Marcel Claude a expliqué que le pôle juridique dirigé par Patrick Dupont a été créé récemment pour gérer les questions juridiques, le pôle environnement dirigé par Jean Yves Lucas a été mis en place avec quatre personnes et a déjà généré cinq plaintes supplémentaires, et un quatrième pôle de santé est en développement. L'équipe a souligné l'urgence de ces initiatives en raison des élections à venir et a mentionné qu'ils travaillent sur des dossiers importants incluant une plainte de 5 millions d'euros concernant des facturations médicales inappropriées.

Augmentation des Projets de Plaintes

Patrick a présenté les résultats de leurs projets de plaintes, notant une augmentation significative avec 75 projets cette année comparé à 25 l'année précédente. Il a expliqué qu'ils développent un système de suivi pour réinterroger systématiquement les parquets après six mois d'absence de réponse, car ils ont constaté que les parquets ne répondent pas toujours aux plaintes déposées. Marcel a évoqué des soucis spécifiques avec les greffiers qui ne traitent pas correctement les plaintes déposées par avocats, et a mentionné qu'il contactait désormais directement les procureurs pour résoudre ces problèmes de procédure.

Nouveaux administrateurs et plaintes association

L'association a enrôlé trois nouveaux administrateurs (Christine Lavigne du cadet, Sylvette Depreux et Sébastien Golly pour remplacer un administrateur parti pour raisons de santé et convenance personnelle, (votes en cours pour confirmer leur nomination).

Marcel a expliqué que la communication est actuellement gérée par lui seul car il est couvert à titre personnel par une assurance privée qui intervient en cas de plainte en diffamation par exemple. Christophe a présenté le rapport moral indiquant que plus de 75 plaintes ont été déposées en 2025, et que l'association travaille sur des demandes concernant l'environnement, la formation et la corruption, la santé.

Amélioration de la communication associative

Eric Halphen a souligné l'importance pour l'association d'être plus réactive et de communiquer systématiquement par des communiqués de presse lors d'événements nationaux impliquant des élus, particulièrement concernant les questions d'inéligibilité. L'équipe a reconnu que bien qu'ils aient réagi récemment sur l'affaire Le Pen, ils devaient améliorer leur réactivité et préparer des communiqués à l'avance. Il a été décidé d'impliquer davantage les nouveaux administrateurs, notamment madame Depreux, pour renforcer l'effort de communication de l'association.

Stratégie juridique et financement association

Eric Halphen a expliqué que les avocats de Marine Le Pen prévoient de faire un pourvoi contre sa condamnation, arguant que l'article 432-15 du code pénal ne s'applique pas aux élus européens car il vise la "nation française" plutôt que l'Union européenne. Eric Halphen a estimé que ce premier argument n'avait pas de chances de réussir, mais que le manque de jurisprudence sur ce point restait une question ouverte.

Christophe Hebert a rapporté que l'association se portait bien financièrement avec un solde de 30 000 € et un budget annuel d'environ 20 000 €, permettant de dégager environ 5 000 € de résultats par an.

Collaboration sur la corruption universitaire

Eric Guillot, ancien élu et président de deux associations environnementales, a proposé de collaborer avec l'association pour sensibiliser les étudiants aux questions de probité et de corruption en contactant les universités du sud de la Bretagne. L'équipe a expliqué qu'ils avaient déjà participé à des colloques universitaires, mais qu'ils préfèrent éviter les interventions politisées dans les écoles de droit. Bertrand a mentionné l'existence d'une Journée mondiale de lutte contre la corruption décrétée par les Nations Unies le 9 décembre, et l'équipe a discuté de la nécessité de trouver un équilibre entre rester indépendants politiquement et participer à des manifestations sur ce sujet.

Stratégie de Formation des Élus

L'équipe a discuté de leur stratégie de sensibilisation et de formation des élus locaux. Patrick a partagé ses expériences positives lors d'interventions universitaires à Sciences Po de Grenoble, notamment sur le droit du sport en montagne et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Françoise a expliqué que le dossier d'agrément pour la formation des élus progresse malgré des complications administratives, et que l'organisation attend les derniers comptes de 2025 pour finaliser la demande. L'équipe a convenu que l'obtention de cet agrément permettrait de mener une campagne de communication ciblée auprès des collectivités locales pour promouvoir leur formation des élus.

Corruption Immobilière dans les Communes

Marcel a discuté des problèmes de corruption liés à la construction et au développement immobilier dans les communes rurales, notant que de nombreux propriétaires terriens deviennent conseillers municipaux et profitent des promotions immobilières. Il a expliqué que les élus locaux sont souvent confrontés à des conflits d'intérêts quand ils approuvent des projets de développement sur des terrains agricoles, citant des exemples comme 650 appartements prévus à Metz et des projets à Sorneville. Marcel a souligné que les problèmes environnementaux, notamment le manque d'eau dans les Vosges et l'installation d'éoliennes, sont souvent liés à la corruption et aux intérêts privés, et a appelé à une meilleure formation des élus pour les protéger contre ces risques.

Corruption et Gouvernances Locales

Les participants ont discuté des problèmes de corruption et de malversation dans les gouvernances locales, avec des exemples spécifiques concernant l'abattage d'arbres remarquables et les projets d'éoliennes. Marcel a souligné l'importance de la formation des élus locaux, notant que de nombreux maires évitent de discuter de ces questions. Bernard a partagé son expérience avec des procédures en cours à Clichy concernant des arbres abattus et des questions environnementales, tandis que Sylvette a expliqué sa récente implication dans la lutte contre la corruption après avoir rencontré des difficultés avec les autorités locales. Les participants ont également discuté des problèmes liés aux projets éoliens marins et à l'exportation du bois vers la Chine, décrivant ces pratiques comme des exemples de corruption où les élus reçoivent des compensations financières des promoteurs.

Au cours de la réunion, pendant les questions diverses Philippe intervient pour annoncer le résultat du vote :

196 inscrits **23** adresses mail invalides ou erronées **42** votes exprimés

Pour beaucoup d'inscrits le lien envoyé par la Plateforme Balotilo a été mal dirigé dans les msg indésirables et ce malgré les recommandations envoyées à chaque membre lors de l'envoi des documents de notre AGO.

Renouvellement partiel de notre Conseil d'Administration : Sylvette, Christine et Sébastien ont été nommés administrateurs à la majorité des voix.

Nomination de Sylvette DEPREUX (59) comme administratrice

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : **36** Non : **0** Ne se prononce pas : **6**

Nomination de Christine LAVIGNE DU CADET (64) comme administratrice

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : **38** Non : **0** Ne se prononce pas : **4**

Nomination de Sébastien GOLLY (88) comme administrateur

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : **37** Non : **0** Ne se prononce pas : **5**

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à la majorité :

Approuvez-vous le rapport moral

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 39 Non : 0 Ne se prononce pas : 3

Approuvez-vous le rapport financier

Quitus à notre trésorier, validation du budget prévisionnel

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 39 Non : 0 Ne se prononce pas : 3

Questions financières et financement

L'équipe a discuté des problèmes liés aux adresses mail non conformes et aux retards de cotisation, convenant d'implémenter un système de renouvellement automatique des adhésions pour faciliter la gestion, tout en gardant la date de rentrée d'adhésion actuelle.

Adhésions

L'équipe a discuté des questions financières concernant l'utilisation des fichiers d'adhérents pour les demandes de financement, Marcel exprimant ses préoccupations sur les implications RGPD et les expériences passées négatives avec Anticor.

Anne-Isabelle a posé des questions sur les dépôts de caution et les budgets correspondants, et Marcel a expliqué qu'ils n'avaient pas encore besoin de caution puisqu'ils n'avaient pas d'agrément de corruption, mais qu'ils avaient une trésorerie suffisante pour les cas nécessaires. L'équipe a également discuté des frais d'avocat, Eric Halphen expliquant que les associations paient environ 2 000 € pour se constituer partie civile et que les avocats peuvent se payer avec l'article 475 du code pénal s'ils gagnent le dossier.

Situation Financière et Dommages Intérêts

L'équipe a discuté de leur situation financière actuelle avec 30 000 € sur les comptes et a expliqué qu'ils n'ont pas demandé de dommages et intérêts dans les affaires juridiques gagnées parce qu'ils n'avaient pas l'agrément nécessaire.

Eric Darques a mentionné qu'il y aura une audience en février concernant les dommages et intérêts des parties civiles, et qu'ils pourraient potentiellement demander 3 000-4 000 €. L'équipe a confirmé qu'ils ne font pas de demandes de subventions à l'État pour préserver leur indépendance, et Eric Halphen a expliqué que cette position s'est consolidée au fil des années malgré les défis financiers que cela représente.

Défis Éoliens et Environnement

Eric Halphen a expliqué qu'il était impossible pour les parquets d'informer les associations environnementales des procès en cours, car cela violerait la neutralité de la justice car cela relève de la responsabilité des associations de se tenir informées. Les participants ont discuté des défis liés aux éoliennes et aux panneaux solaires, notamment les

questions de démantèlement et de responsabilités financières qui finissent souvent par être à la charge des collectivités, d'où la nécessité de travailler en amont avec les élus.

Réunion publique

Une manifestation publique est prévue le 9 septembre à Nancy/Tomblaine, qui sera plus une réunion publique qu'une université d'été, avec des intervenants incluant potentiellement des journalistes et des représentants de la Faculté de droit de Nancy.

N'ayant plus de question de la part des participants Marcel Claude a clôturé notre assemblée tout en précisant que notre réunion publique d'université d'été se tiendra à Tomblaine en Meurthe et Moselle le 9 septembre 2026 et nous a souhaité une bonne soirée

21h15 fin de la session 2026 pour notre AGO